



Bureau de dépôt  
1330 RIXENSART 1

BELGIQUE—BELGIE  
P.P. - P.B.  
1330 Rixensart  
BC 3988

# -info

Périodique n° 19 mars 2006 *Chrétiens Démocrates Francophones* Square Joséphine-Charlotte 12,  
1200 Bruxelles – ☎ 02 763 06 01 - Fx 02 770 83 69 Site Internet: [www.cdf-info.be](http://www.cdf-info.be) – mail: [info@cdf-info.be](mailto:info@cdf-info.be)  
Editeur responsable: Bruno SPRINGUEL rue du Panorama 19, B1331 Rosières PAF 1€

Chers amis et membres du CDF, Comme vous le savez, cette année sera électorale ! Le 8 octobre prochain, nous voterons pour les communales. Certains d'entre nous s'y engagent. Nous ne déposerons pas de listes CDF mais, dans les communes où nous avons des candidats, nous figurerons sur des listes de rassemblement avec d'autres partis. Telle est notre ligne de conduite, inspirée par ce que j'ai appelé *le réalisme constructif*. Le CDF vit au sein de certaines de nos communes. Nous soutenons ceux qui, à l'appui des convictions qui nous rassemblent, ont la force et le courage de poursuivre le combat politique et électoral, en association avec des partis disposés à nous accueillir sur leurs listes. Ce sera le cas aux prochaines élections locales d'octobre. D'ici là, vous pouvez nous aider en renouvelant, pour cette année 2006, votre cotisation. Nous disposerons ainsi d'une aide concrète pour défendre nos valeurs et nos idéaux dans le cadre de cette prochaine élection. Soyez-en d'ores et déjà vivement remerciés !

**Benoît Veldekens**  
Président du CDF



## GRAND CONGRÈS POUR LA FAMILLE

**Le dimanche 19 mars 2006 de 12h30 à 18h à l'ICHEC (Rue du Duc 132, métro Montgomery) à 1150 Bruxelles.** Organisé par « **Action pour la famille** », association citoyenne et pluraliste, poursuit son action en faveur du droit de tout enfant à avoir un père et une mère. Que ce soit en signant la pétition, en la diffusant, en marchant avec nous le 10 septembre, en écrivant aux députés et dans la presse, en nous aidant sous diverses formes, le soutien de nombreux membres du CDF a été important pour l'écho significatif de notre action auprès des politiques et de l'ensemble des citoyens. Nous vous en sommes particulièrement reconnaissants.

Comme vous le savez très probablement, la proposition de loi ouvrant l'adoption aux couples de personnes de même sexe a déjà été votée une première fois à la Chambre le 1er décembre dernier, à une faible majorité. La proposition est à présent au Sénat pour la procédure dite d'« évocation ». Si une majorité se dessine au Sénat en faveur d'un amendement, ce qui est fort possible, la proposition reviendra à la Chambre pour un second vote. Il n'est pas certain que le second vote à la Chambre aille dans le même sens que le premier. Les **intentions de vote des sénateurs** seront affichées au fur et mesure qu'elles seront connues sur le site [www.actiegezin-actionfamille.be](http://www.actiegezin-actionfamille.be).

« **Action pour la famille** » vous invite à écrire aux sénateurs pour leur faire connaître votre opinion, en particulier aux sénateurs socialistes et écolos, qui sont en faveur de l'adoption par les couples homosexuels. Leurs adresses courriels se trouvent sur la page [www.actiegezin-actionfamille.be/FR/Senateurs.asp](http://www.actiegezin-actionfamille.be/FR/Senateurs.asp).

Nous voulons également marquer notre opposition à toute proposition de loi qui favoriserait l'émergence de nouvelles situations où des enfants seraient conçus volontairement en vue d'être confiés directement à des couples de même sexe, comme la proposition de loi visant à autoriser les mères porteuses, privant ces enfants, dès le départ, de leur mère ou de leur père. Désormais constituée en association sans but lucratif, « **Action pour la famille** » organise son premier congrès. Nous y avons invité des sénateurs, des députés, des psychologues et d'autres personnalités qui y prendront la parole et animeront des ateliers de discussion. Des animations pour enfants seront prévues, ainsi qu'un buffet sandwiches et boissons en début et fin du Congrès. Nous espérons beaucoup pouvoir vous y rencontrer. Venez-y nombreux et en famille, la parole sera donnée à tous, jeunes et moins jeunes. Nous poursuivons également la récolte des signatures pour la pétition, sur papier ou sur le site [www.actiegezin-actionfamille.be](http://www.actiegezin-actionfamille.be).

Nous en sommes à près de 23000 signatures. Aidez-nous à atteindre les 25000 signatures ! La poursuite de notre action demande des moyens

Dans ce numéro:  
Editorial ..... 1  
Actualités politiques ..... 3  
Annonces diverses ..... 7-8

(Suite page 3)

## CARICATURES DU PROPHETE. : *Quels enseignements tirer ?*

*Si les caricatures danoises ont suscité un déferlement de manifestations et de violences dans les pays musulmans, elles ont aussi donné lieu à des réactions en sens très divers sous nos latitudes, allant de l'affirmation inconditionnelle de liberté d'expression, jugée incompatible avec toute censure, à des prises de position plus floues ou plus mitigées. On se trouve donc là en présence d'un problème de société qui n'est pas près de se clore.*

Tout d'abord ne soyons pas hypocrites. Tout le monde sait que la liberté d'expression a des limites, ne fut-ce que celles qui relèvent de l'ordre public et des bonnes mœurs. Imaginez un média faire, chez nous, l'apologie du nazisme, ou de la pédophilie ! Et se revendiquer de la liberté d'expression ! De même, ne faisons pas semblant d'ignorer que nos sociétés démocratiques sont aujourd'hui très réceptives à toutes sortes de phobies (homo-phobie, islamo-phobie, judéo-phobie...), qui sont autant de limites non écrites à la liberté d'opinion et d'expression ? Gare en effet à celui qui ose les enfreindre ! Ces démocraties se sont d'ailleurs, à raison, quasi toutes dotées de législations pénalisant les actes et propos de nature à inciter à la haine raciale. Vaste concept qui pourrait cependant trouver ses prolongements naturels dans toutes les haines, y compris religieuses. Mais qui peut aussi donner lieu à bien des interprétations ! Que l'on songe seulement aux manifestations récentes en France contre l'anti-sémitisme, en réaction à des faits qui relevaient surtout, sinon exclusivement, d'une criminalité sordide de droit commun et dont la motivation principale était, non la haine raciale, mais l'appât du gain. On frise là, parfois, une sorte d'hystérie collective ! La liberté d'opinion et d'expression est cependant un bien précieux. Lui assigner certaines limites n'est pas chose aisée, et appelle à beaucoup de prudence. C'est un devoir pour nous d'y réfléchir, à l'heure, et ce n'est pas un hasard, où l'on évoque aussi la nécessité d'un code de déontologie pour les médias et les journalistes. Faut-il inclure les caricatures sur les religions ou convictions philosophiques dans le champ des interdits ? Personnellement, je ne le crois pas, hormis le cas où leur but manifeste est d'attiser la haine. Et si tel devait être le cas, il conviendrait de ne pas oublier que, dans un Etat de droit, les recours sont organisés. La Justice doit trancher, non les violences ou autres voies de fait. Si des écrits ou des caricatures heurtent, voire scanda-

lisent telle ou telle communauté de convictions, celle-ci doit pouvoir accepter qu'elles relèvent d'une liberté d'expression, qu'il serait inopportun de vouloir museler dans une camisole de force en multipliant les législations interdictives ! D'autres sanctions existent d'ailleurs. Ainsi des médias, des sociétés commerciales ou publicitaires, voire des artistes qui se prêteraient à ce jeu dangereux risqueraient d'y perdre leur clientèle ou leur public. Et puis, que chacun assume, à ses risques et périls, ses responsabilités devant Dieu et sa conscience. L'Etat ne doit certainement pas se substituer à la conscience libre et responsable de chacun pour trancher en toutes choses entre le bien et le mal. Sans quoi, nous ne serions pas loin de la création d'un Ministère du Vice et de la Vertu, comme il en existait un en Afghanistan sous le régime des Talibans ! Autre dérive à condamner fermement : celle qui a consisté, dans nombre de pays musulmans, à se retourner contre l'Etat du Danemark, son gouvernement, sa population, considérés en bloc comme solidairement responsables des caricatures incriminées, alors que celles-ci relevaient de la responsabilité exclusive du journal qui les avait publiées ! Comme si nous vivions dans des régimes totalitaires ! Et cela a de quoi nous inquiéter. Les caricatures danoises, et particulièrement celle représentant le Prophète avec une coiffe en forme de bombe, visaient-elles à attiser la haine envers les adeptes de l'Islam ? Rien n'est moins sûr. Certes, elles ont jeté un fameux pavé dans la mare, en soulevant une question insolente, sacrilège aux yeux de certains (mais ne confondons pas sacrilège et incitation à la haine religieuse !). Et cette question sous-jacente, à laquelle selon moi les caricatures donnent à tort une réponse définitive et affirmative, est celle-ci : le terrorisme islamiste, le totalitarisme vert ou « fascislamisme » (pour reprendre l'expression de Bernard-Henri Lévy) trouve-t-il son origine même dans le Coran, ou s'agit-il simplement d'un intégrisme religieux parmi d'autres, aux antipodes du message délivré par le Prophète ? L'Islam contient-il, oui ou non, en germes la violence, le rejet des libertés publiques, l'intolérance, voire la terreur ? Rude question qu'il faut avoir le courage de poser, même si elle dérange. Ce n'est pas verser dans l'islamo-phobie que de faire savoir à nos amis musulmans que certaines expressions de l'Islam nous inquiètent, que nous nous demandons quelle légitimité elles se donnent au regard des textes

sacrés, et que nous attendons d'eux des réponses claires. Poser la question ne doit impliquer aucun discrédit pour les millions de musulmans qui vivent leur foi de manière aussi sincère qu'exemplaire ! En termes politiquement plus corrects, on la formulera comme suit : où est la frontière entre l'Islam modéré et l'Islam intégriste ? Dire que l'intégrisme islamiste n'est le fait que d'un très petit nombre n'est pas une réponse suffisante. Car est-ce vraiment ce à quoi nous assistons dans le monde arabo-musulman ? Au Pakistan, avec ses innombrables écoles coraniques radicales ? En Iran, pays de vieille civilisation, où l'on accepte des pratiques aussi barbares que celle d'écraser sous la roue d'une voiture le bras d'un enfant de dix ans qui a commis un menu larcin, sans parler des propos anti-sémites indignes tenus par son Président ? En Palestine, avec l'accès au pouvoir du Hamas ? En Egypte, où les Frères musulmans, mouvement extrémiste, est une force politique montante, bientôt dominante ? Ou en Jordanie, où un quotidien a licencié un de ses journalistes parce qu'il avait eu le courage de se demander ce qui, des caricatures danoises ou des attentats islamistes à la bombe dans les métros de Madrid ou de Londres, était le plus grave ? Si ce sont ces derniers, pourquoi n'ont-ils donné lieu à aucune manifestation de réprobation dans les pays musulmans ? Enfin, pourquoi fallait-il que des imams danois aillent jeter de l'huile sur le feu, en faisant le tour des pays musulmans du Proche-Orient pour y montrer ces caricatures dont le monde ignorait l'existence et y attiser les sentiments anti-européens ? Fallait-il incendier des ambassades, brûler les drapeaux danois ou français, injurier tout ce qui, de loin ou de près, a à voir avec l'Europe, organiser des manifestations violentes, tuer même... ? Le tout en amalgamant l'Occident à la haine de l'Islam ? Curieuse réaction si le but était de désavouer les caricatures en affirmant, preuves à l'appui, que l'Islam signifie avant tout paix, et non terreur et violences ! Saluons cependant les réactions très modérées des musulmans dans notre pays, comme dans d'autres pays européens. Il s'agit d'un signe positif, qui participe à une prise de conscience évolutive de la communauté musulmane, notamment lorsque ses représentants reconnaissent que l'interdiction de représenter le Prophète ne s'applique qu'aux seuls adeptes de l'Islam, et non aux autres. Qu'ils sachent que nous respectons leur foi et que nous les

(Suite page 3)

(Suite de la page 2)

croions sincères et proches de nous dans leur engagement personnel au service de leurs convictions ! Mais ce respect ne peut signifier que tout ce qui touche à l'Islam devienne l'objet d'un tabou, soit enfermé dans un silence opaque ou frappé d'interdit. La liberté de s'interroger, de penser et d'exprimer ses opinions ne peut subir aucun recul, y compris dans le domaine particulièrement sensible des religions ou des convictions philosophiques. Comme chrétiens, nous devons affronter sereinement toutes les questions, même les plus difficiles, qui nous sont posées. Et ne pas craindre d'être caricaturés pour des comportements ou des actes créant le doute sur les fondements mêmes de notre foi ! De leur côté, les musulmans doivent accepter de rencontrer, avec la même sérénité, les questions qui leur sont posées. Et nous démontrons ainsi qu'ils adhèrent pleinement à la liberté d'expression, à toutes les libertés publiques, à la démocratie, au principe de la laïcité de l'Etat. Dans le rejet de l'utilisation de Dieu comme instrument, justification ou finalité de la violence, de la terreur et des entreprises de mort. Pourquoi le nouvel Exécutif des musulmans n'élabore-t-il pas, par exemple, un Manifeste de l'Islam pour la démocratie, ou une doctrine politique exposant, à l'appui du Coran, ce qui pourrait fonder l'opposition radicale entre Islam et islamisme et l'adhésion tout aussi inconditionnelle des musulmans de Belgique à la démocratie ? Cela

constituerait une initiative heureuse et bienvenue, de nature à lever bien des ambiguïtés ! En résumé, si la liberté d'expression doit être balisée par le rejet de tout ce qui relève de l'incitation à la haine, elle ne peut en revanche être muselée sous la pression d'une communauté ou d'un groupe religieux ou philosophique quelconque. Les caricatures, qu'elles soient de bon ou de mauvais goût, qu'elles soient perçues comme insolentes ou sacrilèges, ne peuvent être interdites et réprimées par la loi. Dans une société libre, des initiatives sont au demeurant toujours possibles, par exemple en établissant des codes de déontologie ou labels éthiques au sein des médias, ou des entreprises commerciales et publicitaires, ceci afin de promouvoir toujours davantage le respect mutuel. De tels codes de déontologie ou labels éthiques peuvent parfaitement exclure toute atteinte de nature à heurter la foi ou à blesser les convictions religieuses ou philosophiques des uns et des autres. Mais ils doivent toujours être librement choisis et consentis par les acteurs concernés, sans intervention de l'Etat. Celui-ci n'est ni l'alpha ni l'oméga de tout ce qui se dit ou se fait dans une société. Que chacun prenne en effet ses responsabilités dans les opinions qu'il exprime. Les libertés démocratiques sont à ce prix !

**Benoît Veldekens**  
**Président du CDF**

## ACTUALITÉ POLITIQUE

### **POLITIQUE: Elections communales**

Elections communales d'octobre 2006 « *La logique est toujours, si possible, l'alliance PS – Ecolo – cdH* » (Pascal Delwit, politologue de l'ULB, à la LLB du 08/03/06, à propos des alliances en projet). Voilà en effet l'enjeu des prochaines élections. Que les électeurs s'interrogent : veulent-ils, oui ou non, ce type d'alliance (que l'on appelle communément l'Olivier) ? Si oui, qu'ils sachent que leur vote aura pour conséquence directe de renforcer encore le PS, ses réseaux, ses pratiques et ses combats d'arrière-garde. Notre avenir passe-t-il donc obligatoirement par la toute-puissance du Parti socialiste ? Réponse le 8 octobre prochain, mais ce n'est certainement pas ce que nous voulons !

### **EUROPE: europessimisme**

Un sondage récent de la Commission auprès de responsables socio-économiques de l'Union européenne met en lumière leur europessimisme. Celui-ci résulte pour l'essentiel de la

concurrence qui nous est faite par les pays à faible coût de main d'œuvre, non seulement les nouveaux Etats-membres de l'Union, mais aussi, sinon surtout, des pays tels que l'Inde et la Chine qui connaissent une forte expansion industrielle et commerciale. Cette concurrence ne fera malheureusement que croître dans les années à venir et il faut s'attendre à ce qu'elle soumette nos systèmes de protection sociale à très rude épreuve. L'Europe devrait se donner les moyens de relever ce défi, et réduire progressivement les multiples contraintes qui pèsent sur l'initiative, la recherche, l'innovation, la création de nouveaux concepts industriels et de nouvelles entreprises. La stratégie dite de Lisbonne, adoptée par l'Union en mars 2000, avait inscrit ces objectifs dans l'optique de faire de l'économie européenne, l'économie la plus compétitive au monde d'ici 2010. Hélas, faute d'une dynamique commune suffisante, cette stratégie n'a, à

(Suite page 4)

(Suite de la page 1)

humains et financiers. Toute aide, tout don, si minimes soient-ils, sont les très bienvenus. Nous travaillons exclusivement avec des personnes bénévoles et ne bénéficions d'aucun subside. Le coût de la manutention de notre site internet pour les prochains mois et de l'organisation du Congrès est estimé à 10.000 euros, sans compter les annonces dans la presse. C'est pourquoi nous nous permettons aujourd'hui encore de faire appel à votre indispensable générosité, en faisant un versement sur le compte 310-1948222-63 d' « Action pour la famille ». Investissez dans la famille ! Tout enfant a d'abord besoin, pour son bonheur et son épanouissement, de l'amour et de la complémentarité d'un père et d'une mère. Nous pouvons arrêter ce flux de propositions de loi qui, au nom de la liberté de certains adultes, permet de placer certains enfants dans des situations dommageables et discriminatoires, en les mettant dans l'impossibilité de connaître leur origine paternelle ou maternelle. Si vous êtes prêt à nous aider pour l'organisation de ce congrès, n'hésitez pas à nous contacter :

**"Action pour la famille" a.s.b.l.**  
action.family@gmail.com  
GSM : 0494 39 20 21  
Rue des Bollandistes 45  
1040 Bruxelles  
Compte : 310-1948222-63  
Nous comptons sur vous. Encore merci pour votre soutien.

**Pierre-Alexandre de Maere d'Aertrycke**, co-initiateur

Car au départ de Liège Guillemins, 12h30. Arrêt à ANS à 12h45 Rue Jean Jaurès (Parking PIZZA HUT). Réservations : 04/376.68.20, 04/263.59.44, 04/380.34.71

### **Le wikicdf**

La confusion semble de règle dans la perception du contenu réel des valeurs du CDF. Pour l'approfondir j'ai rassemblé dans un site internet wiki (Site de contribution libre et public où tout contributeur peut venir ajouter, modifier une définition ou un thème, L'adresse est <http://bruno.springuel.be/wikicdf/>), les thèmes du « Catéchisme du CDF ». J'attends vos contributions à la réflexion et à la rédaction. Une liste des thèmes existe et vous pouvez aussi en rajouter. La discussion doit être élargie. Bruno Springuel.

(Suite de la page 3)

mi-chemin, pas rencontré ses objectifs et semble aujourd'hui quasi oubliée. Dans notre pays, comme dans beaucoup d'autres, on semble en effet pratiquer la politique de l'autruche. Même s'il est vrai que notre Premier Ministre prend des initiatives en ce moment ! Côté syndical, on ne veut pas réaliser que le vent tourne et que, faute d'anticiper les chocs économiques à venir, nous ne serons bientôt plus en mesure de soutenir une croissance suffisante pour sauvegarder les protections sociales existantes. La réponse à donner n'est cependant pas à rechercher dans les protectionnismes ou *patriotismes* économiques qui sont autant de replis frileux sur soi. Comme l'indique l'OCDE, « *au sein du marché unique européen, l'investissement doit se faire librement* ». L'Union européenne doit, d'urgence, proposer une nouvelle politique économique, industrielle, scientifique et technologique, intégrant la participation et l'effort de tous les Etats-membres sur des projets communs. L'exemple d'Airbus s'est à cet égard révélé efficace et probant. Dans le même temps, l'Union devrait susciter une vaste réflexion sur la nécessaire réduction des coûts sociaux, sans laquelle nos économies seront incapables de relever le défi. Qu'on le veuille ou non, nous n'échapperons pas à la nécessité de politiques sociales plus rigoureuses, plus courageuses et forcément plus restrictives. A défaut de vouloir s'y résoudre, les délocalisations d'entreprises ne feront que s'amplifier et les protestations, grèves ou autres actions syndicales s'avèreront impuissantes à endiguer le mouvement. Mais ces nouvelles politiques passent par l'intégration européenne, par la définition d'un cadre de valeurs et d'une ambition communes, capables d'insuffler une vitalité nouvelle à cette Europe qui, comme l'âne de Buridan, semble aujourd'hui se demander si elle doit avancer ou reculer. Surtout, qu'elle avance !

#### **Constitution flamande**

La Flandre veut se doter d'une Constitution. Fait nouveau : il y est question d'une *Nation flamande* ! Il est vrai qu'avec une population de 5 millions d'habitants, comparable à certains pays nordiques tel le Danemark, cette Nation pourrait parfaitement se vivre en monarchie parlementaire ou en république indépendante. Elle en aurait les moyens ! Dans ce cas de figure, la Nation belge et sa monarchie parlementaire seront ce qui en résultera après soustraction de la nouvelle Nation flamande, à savoir la Wallonie et

Bruxelles qui, ensemble, formeraient une espace national bilingue, voire multilingue. Ce que la Flandre nationaliste devra cependant admettre, c'est de perdre Bruxelles. En effet, fin des années 80, les flamands ont fait une concession majeure, qui serait aujourd'hui inconcevable et dont certains se mordent les doigts : ils ont accepté de donner à Bruxelles un statut régional à part entière, à l'égal des deux autres Régions. Il est trop tard pour revenir en arrière ! Les bruxellois n'accepteront jamais que leur Région régresse vers un statut de sous-préfecture cogérée par la Flandre et la Wallonie. Mais la Flandre peut-elle vivre sans Bruxelles et son rayonnement international ? Poser la question, c'est y répondre. C'est pourquoi le scénario le plus probable sera celui de longues discussions en vue d'obtenir le maximum d'autonomie pour la Flandre, avec à la clef la scission partielle ou totale de la Sécurité sociale et de la Justice, mais en maintenant un cadre fédéral commun. La Belgique survivra donc !

#### **ETHIQUE: Banalisation du Cannabis**

Incroyable proposition socialiste que celle visant à libéraliser la consommation de cannabis, précisément à l'heure où les interdictions qui frappent le tabac se multiplient, parfois même jusqu'à l'absurde ! Le MR a trouvé le juste ton pour réagir négativement à cette proposition et pour dénoncer le caractère néfaste et dangereux de toutes les drogues, y compris les drogues dites douces mais qui souvent sont la première étape sur le chemin qui mène vers des drogues plus dures.

#### **ETHIQUE: L'avortement aux E.U.**

Aux Etats-Unis, le Dakota du Sud vient de promulguer une législation interdisant l'avortement dans tous les cas, hormis celui où la santé de la mère est en danger. D'autres Etats pourraient lui emboîter le pas. Cela soulève de vives réactions, y compris chez nous. Même l'éditorial de la LLB du 8 mars dernier parlait de « *voix inquiétantes, qui veulent revenir sur des droits, comme l'avortement, conquis de haute lutte* ». Un tel commentaire laisse perplexe. Il pose le droit à l'avortement comme l'aboutissement d'un long combat, presque héroïque, et comme l'affirmation triomphale d'une nouvelle liberté pour la femme, celle de disposer souverainement d'elle-même, de son corps, de l'enfant à naître ! Réalise-t-on cependant que, dans notre pays, 17.000 avortements sont pratiqués chaque année, soit en moyenne 45 par jour ! La grande majorité concerne des jeunes filles de 16 à 24

ans. Ne pourrait-on au moins se mettre d'accord pour tenter de réduire un peu ce nombre impressionnant, comparable à celui d'une ville de moyenne importance ? Par exemple, par des actions préventives et d'accompagnement ? Croit-on vraiment que les enfants dont on pourrait ainsi sauver la perspective de vie se retourneront plus tard avec colère contre leurs parents et contre la société, en leur reprochant amèrement de leur avoir donné la chance de vivre ? Mais si l'objectif est de réduire le nombre d'avortements, il faudrait changer de discours. Et, plutôt que de présenter l'avortement comme un 'droit conquis de haute lutte', reconnaître que celui-ci est toujours un échec et qu'il laisse des séquelles psychoaffectives chez la femme, dans son rapport à elle-même, à son entourage, à sa descendance ! Enfin, que les grands défenseurs du droit à avorter acceptent au moins, dans un esprit de tolérance, que d'autres se font une idée différente de la liberté et de la dignité de la vie humaine, dont l'affirmation réfléchie n'a rien à voir avec un réflexe passéiste, conservateur ou intégriste de personnes effrayées par les changements de société. En méditant peut-être cette réflexion du philosophe français Alain Finkielkraut : « *la méfiance à l'égard du changement n'est plus alimentée aujourd'hui par aucun discours* ». Ou cette autre réflexion de L.Calmeyn (dans 'Ethique et Choc', LLB 05/07/05) : « *Le totalitarisme d'antan ne prendrait-il pas insidieusement la forme d'un pluralisme sans voix. Interdire d'interdire, c'est oublier que nous ne sommes pas à nous-mêmes notre propre origine, que nous sommes appelés à répondre du don de la vie qui nous est fait, du don qu'est l'autre.* »

#### **Enseignement : immersion**

De plus en plus d'écoles de la Communauté française proposent des classes en immersion linguistique, c'est-à-dire avec un certain nombre de matières données en néerlandais. Un véritable engouement, suscité par un succès grandissant auprès d'une population qui comprend davantage l'importance de la connaissance des langues dans le cadre du marché de l'emploi. Mais voilà, Maria Arena, Ministre-Présidente de la Communauté, veut mettre un frein à ce qu'elle considère comme une concurrence déloyale entre les écoles qui proposent ou non l'immersion, favorisant l'élitisme, selon elle, là où l'immersion est pratiquée. La Ministre souhaite imposer un pourcentage minimum de cours donnés dans l'autre

(Suite page 5)

(Suite de la page 4)

langue pour les écoles qui veulent qualifier leurs classes d'« immersion », un pourcentage souvent inaccessible, de par la difficulté de trouver des enseignants néerlandophones pour quelques cours seulement. Nous pouvons certainement accepter l'idée qu'une telle introduction d'une autre langue nécessite effectivement certaines précautions et ne constitue pas une panacée en matière d'apprentissage des langues étrangères. Mais nous ne pouvons que dénoncer la frilosité du pouvoir communautaire francophone. Les bouleversements technologiques et démographiques en cours et encore à venir appellent la maîtrise de davantage de langues étrangères au lieu de céder à la tentation protectionniste des établissements scolaires.

#### **International : Irak**

Les développements récents enregistrés en Irak nous rappellent une donnée trop souvent oubliée en Occident, à savoir les relations parfois difficiles entre Sunnites et Chiites dans cette région. La violence qui frappe la population irakienne relève de la guerre civile et non d'un conflit classique entre résistance nationale et ceux qui sont perçus comme collaborant avec les forces d'occupation. Ou, entre ceux qui sont perçus comme des rebelles et les autorités légitimes, dépendamment du point de vue adopté. Comme le rappelait un article récent paru dans la revue *Foreign Affairs*, l'Irak n'est pas le Vietnam. Il n'y a pas actuellement de discours pouvant fédérer l'ensemble de la population mésopotamienne. Il est fondamental de bien garder ceci en tête si l'on veut formuler une politique cohérente. Il apparaît en effet que :

-Un retrait prématuré des forces américaines ne conduirait qu'à des affrontements encore plus violents entre factions kurdes, chiites et sunnites puisque plus personne ne pourrait assurer le rôle de force d'interposition. Le conflit de civilisations doit être relativisé puisque pour les extrémistes sunnites, dont Al-Qaïda, les chiites sont des ennemis encore plus insupportables que les Occidentaux et les Israéliens.

-La méfiance entre sunnites et chiites se manifeste dans toute la région du Golfe, ce qui donne un relief particulier aux tentatives iraniennes de développer un arsenal nucléaire. Il est donc essentiel que la stabilisation démocratique de l'Irak réussisse et que les gouvernements européens agissent en ce sens. Toute autre issue ne peut signifier qu'une instabilité persistante dans l'ensemble du Moyen-Orient. Mais

avant d'y arriver, il faudra aussi se convaincre de renoncer aux discours simplistes souvent véhiculés dans notre pays.

-On peut estimer qu'imposer la démocratie de l'extérieur n'est pas une bonne idée. Mais il n'en demeure pas moins que répandre le réflexe du compromis entre groupes (qu'ils soient sociaux, religieux ou ethniques) et celui de la solution négociée pacifiquement est certainement salutaire dans cette région troublée. On ne peut donc qu'espérer que le réflexe et les mécanismes démocratiques, quelle que soit leur incarnation pratique, aient de l'avenir dans la région. Nous refusons quant à nous d'accepter que l'homme fort et le régime brutal soient une solution acceptée sous prétexte qu'elle correspondrait à la culture locale. Nous n'acceptons pas non plus l'idée que nous n'aurions pas le droit d'exporter nos valeurs au nom du soi-disant respect des particularités locales. Les vrais progressistes ne sont souvent pas ceux qu'on croit.

#### **Economie globalisation, pays émergents et champions nationaux**

C'est peu dire que l'OPE de Mittal sur Arcelor ait fait couler beaucoup d'encre. Voir l'un des fleurons de l'industrie européenne faire l'objet d'une offre inamicale venant d'un groupe perçu comme originaire d'une puissance émergente (son fondateur est indien) ne peut nous laisser indifférents. Cependant force est de reconnaître que la globalisation économique prendra un visage de plus en plus non occidental. La taille des économies indienne, brésilienne et chinoise (pour ne prendre que ces trois là) ainsi que leur degré croissant de sophistication ne peut que déboucher sur la création d'entreprises ayant des aspirations et des capacités à l'échelle mondiale. Cette situation présente un défi manifeste pour nos économies européennes même si, en l'espèce, l'emploi dans le secteur sidérurgique n'a pas attendu un éventuel repreneur indien pour fondre comme neige au soleil. L'actualité liégeoise récente n'en fut qu'une illustration. La tendance en Europe est de rendre la reprise hostile de ses groupes nationaux par des groupes étrangers plus difficile (la démarche inverse est au contraire bien accueillie. Personne en Europe ne s'est soucié des sentiments des employés et cadres de Dofasco, métallurgiste canadien repris par Arcelor alors qu'il souhaitait s'allier à Thyssen-Krupp). Parallèlement, on tente de créer de toutes pièces des champions nationaux. Si ces mouvements sont de nature à satisfaire l'ego

national et le besoin de se rassurer en s'appuyant sur des noms connus, on peut cependant s'interroger sur leur portée exacte. En effet, ces champions nationaux opèrent sur des marchés souvent arrivés à maturité à l'échelle sinon mondiale, du moins continentale. Ils en arrivent donc à adopter des comportements au fond assez similaires, quelle que soit la nationalité de ceux qui sont à leurs commandes. (Sans compter leur capacité à dégager des rentes de monopole ponctionnant les consommateurs nationaux.). Les 200 employés d'Inbev à Jupille peuvent du reste témoigner que le fait d'avoir la même nationalité que son employeur n'est pas un gage de sécurité d'emploi. Il nous faut en tout cas bien nous représenter que la compétition économique ne ressemble plus en rien à la coupe du monde de football où les équipes sont exclusivement composées de ressortissants du pays, jouant pour leurs couleurs nationales. Ce qui comptera surtout, c'est de pouvoir disposer sur son sol des centres de décisions ou d'activités à haute valeur ajoutée nécessitant l'emploi de personnes qualifiées et bien payées. Dans le contexte actuel, réussir suppose une place économique attirante car offrant un spectre de compétences intéressant, de bonnes infrastructures et un environnement économique de qualité. Offrir un tel environnement sera plus salubre que de s'assurer de la nationalité de telle ou telle entreprise. Notre programme économique est du reste tout entier tourné vers l'attractivité de notre place économique. Le patriotisme économique ayant clairement ses limites.

#### **VW Forest sur le fil du rasoir**

Tout dernièrement, des nouvelles peu rassurantes nous sont à nouveau parvenues à propos du sort de l'usine VW Forest qui pourrait bien faire les frais de l'important effort de rationalisation exigé par la direction allemande de VW. Celle-ci ne va pas de main morte puisqu'en plus de la suppression de plus de 20.000 emplois, elle souhaite augmenter le nombre d'heures de travail hebdomadaires sans hausse de salaire. Si ces nouvelles sont aussi préoccupantes, c'est en fait parce que toute l'industrie automobile européenne est à la croisée des chemins et que tous les assembleurs automobiles situés en Belgique et leurs sous-traitants sont sur le fil du rasoir. En effet, les constructeurs européens ont les yeux rivés sur les Etats-Unis. Les principaux constructeurs américains, Ford (et donc Ford Genk et Volvo Gand) et General Motors (et donc Opel

Anvers) en tête qui sont soumis à une concurrence féroce de rivaux japonais, coréens et...européens, ont perdu de nombreuses parts de marché. Ils s'astreignent à de difficiles cures d'amalgamation et à réorganiser ce qui peut l'être, tout en essayant de limiter des pertes à donner le vertige. L'arrivée dans un avenir prévisible de constructeurs chinois n'ayant rien pour les rassurer. Les européens estiment qu'il leur reste peu de temps avant de se voir confronter à une situation analogue et qu'il leur faut dégager tous les gains de productivité possibles pour tenir le choc. Notre pays comptant de nombreux emplois dans le secteur automobile, nous sommes forcé de nous demander quoi faire. Il nous semble que la réponse est double : D'une part, nous assurer que notre pays reste bien une terre d'investissement attractive. C'est le même message que pour le secteur énergétique ou métallurgique. De l'autre, s'assurer du dynamisme économique du pays et de sa capacité à créer de l'emploi. Trop dépendre de quelques grands groupes mondiaux est en effet assez risqué. Compter sur nos propres forces en favorisant la création et le développement d'un tissu économique dynamique est certainement plus sûr. Mais tout ceci ne tombe pas du ciel et suppose d'abord un état d'esprit qui valorise le travail, la prise de risque, le goût de l'effort et de la réussite. Cela suppose aussi une fiscalité adaptée et une politique sociale qui puisse allier souplesse et sécurité. Si nous y arrivons, nous ne pourrions alors que bénéficier de l'inventivité et de la fiabilité accrues de nos autos rendues possible par la pression concurrentielle. Sinon, il est à craindre que personne, à part nous, ne pleure sur notre triste sort.

### **Nucléaire, non merci ?**

Alors que la Belgique, sous la pression des Verts et de la gauche s'est imposée un moratoire sur l'énergie nucléaire, la France continue d'investir avec détermination dans cette source d'énergie, consciente de l'épuisement progressif des réserves de pétrole et des risques liés aux changements climatiques. C'est la crise gazière entre la Russie et l'Ukraine, en plein hiver, qui semble avoir sortis les Européens de leur torpeur. Certains pays prennent enfin conscience de la trop grande dépendance énergétique de l'Union européenne. Or, il n'existe pas aujourd'hui d'alternative vraiment crédible à court ou moyen terme. Les éoliennes ne se révèlent pas si écologiques que cela, tant la

dépense d'énergie fossile nécessaire à leur production est importante. Elles ne compenseront d'ailleurs que très difficilement la production d'électricité fournie par nos centrales nucléaires. La Belgique serait alors contrainte d'acheter ses besoins en énergie ... nucléaire chez ses voisins. Un beau jeu de dupes, à l'égard de l'électorat, et qui se paiera comptant. Il est grand temps qu'en Belgique, les responsables politiques rendent confiance aux acteurs économiques, afin qu'ils puissent réinvestir sérieusement dans cette source d'énergie, en attendant de véritables alternatives, crédibles. Afin de répon-

dre aux besoins actuels et futurs et assurer une bonne sécurité d'approvisionnement dans le respect de nos engagements vis-à-vis du protocole de Kyoto. Parallèlement les efforts technologiques en vue de promouvoir les énergies alternatives doivent être intensifiés.

*Contributions: B. Veldekens, A. Wautot P-A de Maere*

## **LE PLAN MARSHALL: EST-CE SUFFISANT ?**

Au mois de septembre 2005, le gouvernement Van Cauwenberghe lançait avec fracas le plan Marshall wallon. Plan audacieux qui vise à faire de la Wallonie une terre d'Entreprise, et à redynamiser certaines sous-régions. Nous n'avons qu'à nous réjouir d'un tel plan qui redonne un peu d'espoir aux entrepreneurs mais aussi à tous les wallons et wallonnes, par la diminution des taxes provinciales et l'aide à la formation notamment. On y compte aussi d'autres projets qui jouent plus sur la visibilité extérieure telle que la rénovation des sites industriels désaffectés ou encore sur l'efficacité des organisations chargées de la mise en œuvre du plan, en promettant notamment la réduction du nombre d'intercommunales à 75. Le principal mal wallon est en effet préoccupant, à savoir un taux d'emploi (rapport entre le nombre de personnes au travail et le nombre des personnes âgées de 15 à 64 ans) de 55% alors que l'objectif européen de Lisbonne est de 70% pour 2010 et que la moyenne européenne est de 64%. Si l'on ajoute à cela que près de 40% de l'emploi en Wallonie est public ou dans le non marchand, la situation n'est pas très encourageante. Ce constat est d'autant plus inquiétant que la perte de vitesse de la région wallonne est réelle depuis près de deux générations par rapport à la moyenne européenne mais aussi par rapport aux régions voisines que sont la Flandre, le Nord-pas de Calais, la Rhénanie Westphalie. Ce retard devient très alarmant si on en juge par la productivité et l'innovation sans cesse croissante des nouveaux pays émergents tels que la Chine ou l'Inde. Par conséquent, la question qui se pose est : un tel plan sera-t-il

suffisant pour renverser la tendance ? Il faudra avant tout un changement de mentalité complet qui passera par une diminution de la présence publique dans l'économie wallonne et une amélioration de son fonctionnement. Le poids de l'emploi public est trop important par rapport au privé du fait de sa difficulté à dégager des gains de productivité, sans compter les occasions de clientélisme qu'il offre. Les pratiques de gouvernance publique telle que récemment révélées dans différentes affaires l'ont montré à suffisance. La rupture est nécessaire, les partis politiques en place en font enfin état, mais seront-ils capables de changer le mode de gouvernance actuel et surtout de redonner espoir à une population minée par le chômage et le non succès économique de la Région ? C'est pourquoi, nous pensons qu'il faut faire fi des habitudes antérieures, en mettant en pratique par exemple les mesures suivantes : Revoir les rapports entre niveaux de pouvoir. Nous pensons en particulier aux relations entre la Région et les provinces. Il y a gros à parier que tant l'efficacité de l'action publique que ses finances ne pourraient qu'y gagner. Les pratiques de bonne gouvernance doivent être imposés à tous les échelons de pouvoir y compris dans les parastataux. L'initiative privée doit par ailleurs être encouragée. Par exemple:

1. les zones franches prévues dans le plan Marshall, comme le souligne la commission européenne, doivent être étendues à toute la Wallonie, autrement les mauvaises habitudes de clientélisme risque d'apparaître à nouveau.

2. Cibler les subsides uniquement sur

*(Suite page 7)*

certaines programmes ou secteurs spécifiques **innovants** et diminuer de façon drastique le niveau général d'imposition des Entreprises. Il faudrait diminuer de **manière générale** les charges sur le travail

3. Etant donné que la productivité et le chômage est plus faible dans certains secteurs en Wallonie par rapport à la Flandre, la région wallonne devrait pouvoir avoir un régime plus souple en ce qui concerne les conventions collectives sectorielles de travail.

4. Instaurer une durée de protection syndicale raisonnable pour les travailleurs non élus dans les instances de concertation sociale au sein des entreprises. La durée de protection est régulièrement disproportionnée par rapport au risque pris par le travailleur qui s'inscrit sur des listes. Assurer le dialogue social au sein des entreprises est assurément une intention louable mais elle ne doit pas déboucher sur la création de rentes de position. Un effet pervers des dispositions actuelles est de pousser des personnes se sentant en danger ou voulant se protéger à s'inscrire sur les listes, ce qui biaise les rapports sociaux, de nombreux travailleurs se sentant en pratique peu représentés. Le dialogue patrons-employés perd alors de sa substance et de sa qualité en étant détourné de son but initial.

Ces deux derniers points relèvent de la législation sociale sur le travail et sont donc une compétence du niveau fédéral. Lancer et développer une entreprise aujourd'hui est risqué et mérite donc qu'on étudie toutes les possibilités qui peuvent en alléger le coût. Le sauvetage wallon viendra sans-doute plus de quelques mesures de bon sens bien ciblées que d'une batterie de plans et d'objectifs en tous genres, dont la réalisation est souvent hors de portée des responsables politiques régionaux.

**Jean-Paul de Villenfagne**

## ELECTIONS COMMUNALES

### Deux exemples de participation du CDF

#### Chaumont-Gistoux

A Chaumont-Gistoux, nous avons la grande chance d'avoir une bonne équipe aux compétences variées. Nous avons lancé la section locale en mars de l'année dernière. Parallèlement, nous avons mis sur pieds un groupe d'action dont le but était de pouvoir rassembler des personnes n'ayant pas l'étiquette CDF mais qui en partagent les sensibilités faites de responsabilité personnelle et de souci d'autrui. Il en est ressorti jusqu'à présent: un site web nous présentant nous ainsi que les initiatives des habitants, la vie communale et nos prises de position; un questionnaire qui nous permet de mieux cerner les attentes de nos concitoyens. Notre démarche rencontre un vrai besoin car l'absence d'opposition structurée au Conseil communal ne favorise pas nécessairement l'émergence d'une gouvernance publique en rapport avec celle que nous voulons pour notre commune. En particulier, la gestion des finances communales laissent franchement à désirer selon nous. Nous souhaitons aussi secouer l'inertie du pouvoir communal en matière de développement économique axé sur l'économie de la connaissance, la culture, le savoir faire écologique et le petit commerce. S'il est encore un peu tôt pour être plus spécifique, nous avons bon espoir d'être au cœur d'un mouvement de renouveau politique communal qui fédèrera une série de compétences et de bonnes volontés ne trouvant pas toujours à s'employer du fait de leur dispersion actuelle.

#### Woluwe-Saint-Lambert

Tous deux conseillers communaux CDF, nous avons rallié la majorité (PRL-FDF) qui, grâce à nos deux sièges, a pu rester majoritaire au sein du Conseil communal. Nous formerons un groupe d'indépendants associés au MR sur la future liste du Bourgmestre, qui sera conduite par Olivier Maingain et poussée par Georges Désir. Pour nous, c'était non seulement le choix le plus proche de notre sensibilité politique, mais aussi le meilleur pour notre commune et ses habitants. Notre liste sera opposée à une coalition PS-Ecolo-cdH. Nous savons en effet que, tant dans les communes bruxelloises que wallonnes, ces trois partis chercheront partout où cela sera possible à former des majorités de centre-gauche. Celles-ci auront pour conséquence directe de renforcer encore l'emprise, voire la toute-puissance, du Parti socialiste. En ce qui nous concerne, nous n'avons pas voulu cautionner ce type d'alliance, et c'est pourquoi nous avons choisi de nous associer au Mouvement réformateur. Nous avons obtenu de nos partenaires PRL et FDF de pouvoir imprimer nos accents spécifiques dans le programme que nous soutiendrons ensemble d'ici le 8 octobre prochain. De même, nous avons obtenu toutes les garanties d'être étroitement associés à la gestion de la commune dans l'hypothèse, pour nous la plus probable, où notre équipe gagne les élections. Enfin, nous pourrions défendre très clairement notre orientation chrétienne démocratique dans le respect du pluralisme de cette liste.

**Benoît Veldekens**

**Pierre-Alexandre de Maere**

**Conseillers communaux CDF**

### APPEL aux CANDIDATURES

Le Comité d'Arrondissement du CDF de Bruxelles-Hal-Vilvoorde désire s'adjoindre quelques membres. Appel est

fait aux candidats. Conditions : être libre les 1<sup>er</sup> jeudis soirs du mois. Pour tous renseignements : Pierre-Alexandre de Maere d'Aertrycke, Rue F. Mé-

lard 11 à 1200 Bruxelles – Courriel : [pa.demaere@belgacom.net](mailto:pa.demaere@belgacom.net) – 0494 / 39 20 21. Lieu des réunions : rue Potagère 9 à 1090 Bxl – 20h15 à 22h00 (1<sup>er</sup> jeudi).

Jo Conter (CDF de Bruxelles-Ville) et son équipe vous invitent à sa Rencontre de Printemps, le samedi 25 mars 2006. à 18h30, rue de Bodeghem 18 - 1130 Bruxelles (métro Annessens) (PAF : 15 € / adulte - 10 € / enfant) Dîner (Buffet Gaumais) et spectacle (Magie - chanson - poésie) - Réservation : Jo Conter - Tél : 02 242 24 99 - GSM : 0495 32 68 27

